

Les deux opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP) souhaitent associer leurs savoir-faire et leurs moyens pour apporter aux demandeurs d'emploi et aux salariés du territoire des services complémentaires et coordonnés. D'où la signature d'une convention le 17 avril, à la Maison des entreprises de Bellignat, entre les deux parties. Après plusieurs mois de réflexion, Pôle emploi et le Fongecif Auvergne-

sionnelle, coordination des politiques orientation et formation, articulations des dispositifs d'aide à la reprise d'emploi et mise en oeuvre de la coopération sur les territoires.

SERVICE COMMUN DANS LE HAUT-BUGEY

En effet, l'agence Pôle emploi d'Oyonnax et l'antenne du Fongecif de Bourg-en-Bresse ont conçu ensemble deux offres de services en cours de déploiement sur le territoire du

FONGECIF AURA

C'est un organisme paritaire interprofessionnel et régional qui accompagne les actifs dans leur projet d'évolution professionnelle ou de reconversion. Il est l'un des opérateurs habilités à délivrer le Conseil en évolution professionnelle (CEP).

Haut-Bugey (01). La première offre concerne les salariés licenciés pour inaptitude. Avant le licenciement, un conseiller Fongecif travaille avec le salarié sur ses compétences et son projet de reconversion professionnelle. Après le licenciement, c'est au tour d'un conseiller Pôle emploi de prendre le relai pour accompagner la personne vers un nouvel emploi. L'une des expérimentations porte sur les emplois saisonniers, particulièrement nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes. |

ÉVÉNEMENT

UN 3^e SPIDO AU PROGRAMME AMBITIEUX

DU 13 AU 15 JUIN, VALEXPO ACCUEILLERA L'UNE DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES DU HAUT-BUGEY.

Par Sarah N'tsia

La troisième édition du Spido, salon professionnel des savoir-faire de la Plastics Vallée, revient du 13 au 15 juin à Valexpo. Comme lors des précédentes éditions, ce rendez-vous devrait rassembler plus de 3000 visiteurs en trois jours. « C'est un salon qui se confirme et qui prend de l'ampleur chaque année », atteste Coraline Neveu, chargée de développement et animatrice de l'AEPV. Une nouvelle fois, l'association organise le Spido avec le soutien incon-

ditionnel de Haut-Bugey Agglomération et la ville d'Oyonnax. « Il y aura une forte présence d'entreprises issues de la Plastics Vallée, le Spido étant un événement créé pour elles, précise Coraline Neveu. L'idée étant de communiquer autour de la complémentarité des compétences du bassin, localement mais aussi au niveau régional. »

Pour la première fois, le Congrès économique de la Plastics Vallée sera

➤ Cette année, pas moins de 120 exposants sont attendus : transformateurs, moulistes, fournisseurs de matériaux et d'équipement. Plasturgie, métallurgie et bois marqueront le Spido.



intégré au Spido. Le mercredi, le congrès mettra à l'honneur le témoignage d'un top manager international avant deux tables rondes autour de l'innovation collaborative, thème des deux événements conjoints. Pour illustrer ce fil rouge, l'AEPV a imaginé une oeuvre d'art collective à partir d'objets représentatifs des entreprises du Haut-Bugey, en plus d'une scénographie collaborative.

TROIS JOURS

L'assemblée générale constitutive de Xylofutur se tiendra également le mercredi. Le lendemain, des conférences de 45 minutes sur les problématiques RH et les formations dans l'industrie, rythmeront la journée. Enfin, le public sera convié au Spido le vendredi alors que le Gep remettra ses diplômes et Fib 01 lancera son assemblée générale. Coraline Neveu conclut : « Même si ce n'est pas l'objectif premier du salon, beaucoup d'entreprises présentes feront savoir qu'elles recrutent ». |

Le 1^{er} janvier 2019 est désormais la date officielle de la mise en place du prélèvement à la source. Cette année supplémentaire doit améliorer la communication auprès des contribuables et des salariés en particulier. En 2018, la déclaration fiscale présente quelques modifications.

Sera déterminé le taux du foyer fiscal, soit le taux auquel les revenus perçus en 2019 (salaires, pensions) seront soumis à l'impôt dès le 1^{er} janvier 2019. « Ce taux est connu dès aujourd'hui et sera calculé à la fin de la déclaration en ligne. Mais il n'est pas révélateur des revenus ni du patrimoine. D'une certaine manière, le prélèvement à la source commence dès maintenant », indique Catherine Viard, administratrice des finances publiques adjointe de la DDFIP de l'Ain et responsable du pôle contrôle et recouvrement.

LE BON TAUX

Les salariés pourront opter pour un taux individualisé de celui du taux du foyer fiscal, et obtenir ainsi un taux différent de celui du conjoint, en cas d'écart de salaires important. Autre possibilité pour les salariés, choisir le taux non personnalisé. « Cela permet de masquer à son employeur, le taux de son foyer fiscal. Celui-ci aura connaissance d'un taux correspondant au salaire et non d'un taux basé sur les revenus déclarés. Quoi qu'il en soit, le secret fiscal que nous nous engageons à respecter vis à vis des contribuables, l'entreprise en est depositaire, comme elle l'est aujourd'hui des revenus perçus par les salariés », abonde Catherine Viard. Les salariés qui